

Stratégie 2023-2025



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Service Social International

Le SSI est une organisation internationale non gouvernementale fondée en 1924. Constituée en réseau d'entités nationales, elle opère dans plus de 120 pays pour soutenir des enfants, des familles et des personnes confrontés à des problèmes sociojuridiques impliquant deux ou plusieurs pays en raison d'un déplacement international. 100 ans après sa création, le SSI déploie son activité dans un monde globalisé, où le nombre de personnes déplacées ne cesse de croître. Le SSI est historiquement lié à l'activité de l'Organisation des Nations unies, plus particulièrement le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation internationale de la migration et l'UNICEF.

Le SSI est le seul réseau de travail social mondial offrant des services selon une approche articulant le droit et l'accompagnement social des personnes. Ce réseau de travail social transnational tient une place particulière en Suisse en raison de son expertise unique. Une équipe interdisciplinaire de juristes, travailleurs sociaux et médiateurs interviennent dans un contexte transnational qui nécessite une maîtrise du cadre juridique international, ajouté à une sensibilité interculturelle.

Fondé en 1932, le SSI Suisse est la branche suisse du réseau mondial SSI. Son activité s'inscrit principalement dans le champ de la protection internationale de l'enfant et de l'adulte. Il répond aux sollicitations des autorités nationales, cantonales et communales compétentes, des services spécialisés en Suisse et se charge, à leur demande, du traitement de cas individuels. Le SSI Suisse joue un rôle majeur d'intervention dans les pays qui ne sont pas parties aux Conventions de La Haye de droit privé concernant la protection des enfants, tandis qu'il assure une fonction subsidiaire dans les États membres de la Conférence. Le SSI Suisse répond, de plus, aux demandes de personnes privées.

Son expertise et activité de casework l'engage dans la conduite de projets de soutien aux personnes migrantes et mineur-e-s non accompagné-e-s (soutien sociojuridique, projets d'intégration). En parallèle, le SSI Suisse collabore de longue date avec les institutions et les professionnel-le-s de la protection de l'enfant et de l'adulte en Suisse.

**Grâce à son réseau,
le SSI Suisse intervient
de manière ciblée
à l'étranger.**

L'action du SSI Suisse

Mission

Le SSI Suisse s'engage à protéger et à défendre, en Suisse comme à l'étranger, les personnes et les familles qui se trouvent dans une situation transnationale difficile. Son soutien s'adresse en particulier aux enfants et aux adultes vulnérables qui ont été séparés de leur famille en raison d'une migration ou d'un déplacement international (changement de domicile ou de lieu de travail). Il peut remplir sa mission grâce à son réseau international.

Vision

La vision du SSI Suisse est celle d'un monde où les droits des enfants en situation de déplacement et de leurs familles sont respectés. Il opère l'articulation entre le cadre juridique, les outils de mise en œuvre et les besoins du terrain. Il s'attache à développer et disséminer des approches et des pratiques au service des droits de l'enfant.

Valeur ajoutée

Le SSI Suisse permet aux autorités et instances cantonales, tout comme aux personnes privées, l'accès à des informations ainsi qu'aux autorités compétentes dans 120 pays. L'entité du SSI établie dans le pays en question saisit l'instance compétente dans le pays concerné. L'intervention professionnelle est garantie par une déontologie commune et une méthodologie élaborée aux fins de résoudre les problèmes caractéristiques du contexte transnational.

Méthodologie

L'équipe du SSI Suisse, composée de travailleurs-euses sociaux-ales, d'avocat-e-s et de médiateurs-trices multilingues, offre un accompagnement sociojuridique à des personnes et des familles. Elle travaille avec les compétences et les ressources des intéressé-e-s et les aide à trouver des solutions dans l'intérêt de l'enfant concerné. Les approches médiatives sous-tendent l'action du SSI Suisse, parce qu'elles s'avèrent efficaces pour aborder la complexité juridique des situations transnationales à rétablir.

Le SSI Suisse est l'interlocuteur privilégié en matière de protection internationale de l'enfant et de l'adulte. Il soutient et complète l'action de l'État.

Une expertise à deux dimensions

Expérience du traitement de cas individuels transnationaux

Une connaissance approfondie du cadre juridique international et une pratique quotidienne des situations familiales transnationales constituent la base de l'expertise du SSI Suisse.

Travail en réseau, instruments juri- diques et normes internationales

L'étroite collaboration avec le réseau SSI et d'autres partenaires au niveau mondial, ainsi que l'observation et la participation à des travaux politiques et institutionnels (tels que ceux du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, du Conseil de l'Europe ou de la Conférence de La Haye) complètent et approfondissent l'expertise du SSI Suisse.

La place du SSI Suisse

Impact en Suisse

Le SSI Suisse utilise et transmet son expertise en intervenant à des niveaux différents en Suisse :

- Au près des personnes concernées, bénéficiaires directs de ses services
- Au près des professionnel-le-s de la protection de l'enfant et de l'adulte, par le biais de formations, de manifestations thématiques ou de conseils
- Au près des acteurs institutionnels et d'autorités telles que les tribunaux, l'Office fédéral de la justice (OFJ) ou le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

L'expertise du SSI Suisse développe et renforce les connaissances et les pratiques dans le champ de la protection de l'enfant et de l'adulte en Suisse.

Collaborations fructueuses et potentiel de développement

Les cantons utilisent l'expertise pionnière du SSI Suisse, reposant sur l'interdisciplinarité de l'intervention et le travail en réseau, pour conduire des projets pilotes locaux (par exemple sur des thèmes tels que le consensus des parents en cas de séparation ou de divorce ou la réintégration dans le pays d'origine).

Les organisations non-gouvernementales vouées à la protection et aux droits de l'enfant sur le territoire suisse voient le SSI Suisse comme un acteur complémentaire d'importance, permettant d'intégrer la dimension internationale dans leur action.

Le SSI Suisse, à la fois expert international et partie prenante, réfléchit aux besoins concrets et aux orientations pertinentes pour la Suisse. Cette position, ainsi que les collaborations avec les autorités cantonales (dans les secteurs du droit d'asile et des étrangers, du droit civil et pénal ainsi que de la protection de l'enfant et de l'adulte) légitime sa place comme acteur et partenaire reconnu en Suisse.

Cette place favorise notamment la prise de position et l'énoncé de recommandations au niveau national (p.ex. : participation à des travaux de plaidoyer, demandes des médias, etc.). Elle permet aussi de mettre à disposition des exemples et des modèles de bonnes pratiques dans les formules de prises en charge existantes et pour les formations.

La stratégie 2023-2025

La planification stratégique résulte de la refonte du SSI Suisse, lancée en 2021. Celle-ci a mis l'accent sur l'analyse des besoins et des possibilités de développement du SSI Suisse.

L'identification des opportunités de développement sera poursuivie dans le cadre des activités de promotion de l'organisation, notamment en Suisse alémanique, qui sont lancées en 2023.

Une expertise au service des institutions suisses

La priorité d'action actuelle vise à approfondir et à regrouper davantage les deux domaines de compétence, que sont le travail transnational sur des cas individuels et l'expertise du cadre juridique international. L'organisation bénéficiera d'une compétence et de connaissances accrues, servant les besoins des acteurs de la protection de l'enfant et de l'adulte sur l'ensemble du territoire.

Plan d'action

Le SSI détermine trois axes de développement pour son travail jusqu'en 2025. Cette période a été déterminée en fonction de la reconduction des principales conventions de prestations (OFAS et Canton de Genève).

1.

Le développement de nouvelles prestations en lien avec le casework transnational selon les besoins de terrain

2.

Le développement de partenariats autour de thèmes se rapportant aux normes internationales (recherche de synergies avec des organisations en Suisse)

3.

La promotion du SSI Suisse afin de réaliser son potentiel à l'échelle nationale

Pour s'engager sur ces trois axes, deux démarches distinctes sont mises en exergue

Démarches internes à l'organisation

- Des actions ciblées pour organiser et développer l'expertise professionnelle du SSI Suisse
- Un travail de recherche, de documentation et de réflexion au sein du SSI Suisse pour étayer son expertise et sa compétence, et organiser son savoir
- Un travail de modélisation pour développer des offres de formation et de participation pertinentes

Démarches stratégiques pour aller à la rencontre des partenaires et mandants

- Une campagne de promotion pour augmenter la visibilité du SSI Suisse à l'échelle nationale, et en particulier en Suisse alémanique
- Le développement de services et de prestations en fonction des besoins des partenaires et des mandants
- Le positionnement du SSI Suisse comme acteur dans le domaine de la protection de l'enfant en Suisse

Impact de la Stratégie 2023-2025

Pour le système de protection en Suisse

- Le SSI Suisse contribue à améliorer la qualité de la prise en charge des familles et des enfants
- Le SSI Suisse observe et promeut la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant

Le rôle du SSI Suisse

- Le SSI Suisse clarifie sa subsidiarité et complémentarité pour la gestion des cas, la formation, documentation, coordination de projets, participation au lobbying et sur des thèmes pertinents
- Le SSI Suisse propose des méthodologies et pratiques innovantes pour le contexte suisse et développe des modèles
- Le SSI Suisse accroît le potentiel du réseau international du SSI

Agenda

La mise en oeuvre détaillée de la stratégie se fait parallèlement à la planification annuelle des activités du SSI Suisse, selon le mandat confié par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'accent mis sur l'expertise du SSI Suisse dans la stratégie 2023-2025 nous permet de prioriser les thèmes selon les grands projets institutionnels en Suisse en matière de protection et droit de la famille.

La planification des activités pour l'année suivante est toujours présentée au Conseil de fondation à la fin de l'année en cours, en même temps que le budget à approuver.

Le succès de la stratégie sera discuté en 2025 sur la base d'une analyse comprenant des critères quantitatifs et qualitatifs. D'une part, l'augmentation des demandes, notamment en Suisse alémanique, et de l'autre, le sondage des partenaires et l'évaluation des synergies et projets conduits avec d'autres organisations.

Le SSI Suisse

2

Bureaux, à Genève et à Zurich

25

Collaborateurs-trices

1330

Demandes d'intervention par an

97

Pays concernés par nos dossiers